



Conseil général

Dimanche 19 janvier 2020

Université McGill

Projet de procès-verbal

Liste de personnes présentes

Conseil exécutif (CE)

Maxime Morin-Lavoie, président

Roxanne St-Pierre Alain, vice-présidente

Camille Lebel, secrétaire générale

Émilie Parent, déléguée aux affaires internes

Marie-Pier Joncas, délégué aux services et partenaires

Guillaume Roy, déléguée aux affaires politiques

Yousra-Imane Benaskeur, déléguée aux affaires internationales et communautaires

Gabrielle Vandal, déléguée au bien-être

Regroupement des étudiants en médecine de l'Université Laval (RÉMUL)

Isabelle Desbiens, présidente

Jad El-Hajj Sleiman, vice-président aux affaires externes

Louis-Charles Larose, vice-président aux affaires exécutives

Association des étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Montréal (AÉÉMUM)

Campus Montréal :

Catherine Lajoie, présidente

Samuel Dufort, représentant aux affaires externes

Florence Morissette, procurée

Marie Vincent-Tremblay, procurée

Campus Mauricie :

Esther McKinnon, présidente

Janick Caron-L'écuyer, représentante aux affaires externes

Medical Students' Society of McGill University (MSS)

Rami Habib, président
Samuel Montplaisir, délégué aux affaires externes
Élise Girouard-Chantal, procurée
Vanessa Bisson-Gervais, procurée
Léanne Roncière, procurée
Yseult Gibert, procurée

Association générale des étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke (AGÉMUS)

Campus Sherbrooke :

Samuel Bellavance, président
Félix Larochelle-Brunet, procuré
Élizabeth Adam, procurée
Zhi Shuo, procurée
Aguiles Abbad, procuré

Campus Saguenay :

Olivier Salko, président
Rachel Côté, vice-présidente aux affaires externes

Campus Moncton :

Par visioconférence.

Invité.e.s

Excusés

Hanene Mankour, déléguée aux affaires externes
Samuel LeBlanc, délégué aux finances et ressources humaines
Jimmy Chau, délégué aux communications

Président d'assemblée

Camille Lebel

Secrétaire d'assemblée

Samuel Montplaisir

Projet d'ordre du jour :

- 32.03.01 Points statutaires
 - 32.03.01.01 Ouverture
 - 32.03.01.02 Élection d'un.e président.e
 - 32.03.01.03 Élection d'un.e secrétaire
 - 32.03.01.04 Admission des invité.es et observateurs
 - 32.03.01.05 Adoption de l'ordre du jour
 - 32.03.01.06 Adoption du procès-verbal du **30 novembre 2019**
 - 32.03.01.07 Affaires découlant du procès-verbal
 - 32.03.01.08 Mot de la présidence

- 32.03.02 Tour des associations
 - 32.03.02.01 RÉMUL
 - 32.03.02.02 AGÉMUS
 - 32.03.02.02.01 AGÉMUS-Sherbrooke
 - 32.03.02.02.02 AGÉMUS-Saguenay
 - 32.03.02.02.03 AGÉMUS-Moncton
 - 32.03.02.03 AÉÉMUM
 - 32.03.02.03.01 AÉÉMUM-MTL
 - 32.03.02.03.02 AÉÉMUM-TR
 - 32.03.02.04 MSS

- 32.03.03 Affaires exécutives et présidentielles
 - 32.03.03.01

- 32.03.04 Affaires vice-présidentielles
 - 32.03.04.01

- 32.03.05 Secrétariat général
 - 32.03.05.01

- 32.03.06 Affaires pédagogiques
 - 32.03.06.01

- 32.03.07 Affaires externes
 - 32.03.07.01

- 32.03.08 Affaires politiques
 - 32.03.07.01

- 32.03.09 Affaires internationales
 - 32.03.08.01
- 32.03.10 Finances et ressources humaines
 - 32.03.09.01
- 32.03.11 Communications
 - 32.03.10.01
- 32.03.12 Affaires internes
 - 32.03.11.01
- 32.03.13 Services et partenaires
 - 32.03.11.01
- 32.03.14 Bien-être
 - 32.03.11.01
- 32.03.15 Rapports d'officiers
 - 32.03.15.01 Présidence
 - 32.03.15.02 Vice-présidence
 - 32.03.15.03 Affaires pédagogiques
 - 32.03.15.04 Affaires internationales et communautaires
 - 32.03.15.05 Partenaires et services
 - 32.03.15.06 Secrétariat général
 - 32.03.15.07 Bien-être
 - 32.03.15.08 Affaires internes
 - 32.03.15.09 Affaires politiques
 - 32.03.15.10 Affaires financières et ressources humaines
 - 32.03.15.11 Communications
 - 32.03.15.12 Affaires externes
- 32.03.16 Présentation du CA (Point flottant)
 - 32.03.16.01 Cotisations FMEQ
 - 32.03.16.02 Présentation du CA
- 32.03.17 Présentation de CFMS (Point flottant)

32.03.15 Points statutaires

- 32.03.15.01 Prochaine séance
- 32.03.15.02 Affaires diverses
- 32.03.15.03 Levée

Procès-verbal :

- 32.03.01 Points statutaires**
- 32.03.01.01 Ouverture**

La présidence constate le quorum avec la présence des officiers et représentants des associations présents à 9h19.

Sur proposition de AEEMUM, avec l'appui de REMUL
Que la séance actuelle du conseil général soit ouverte.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

32.03.01.02 Élection d'un président

Sur proposition de AEEMUM, avec l'appui de RÉMUL :
Que Camille Lebel agisse à titre de président d'assemblée.

*Sur la proposition d'élection,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

32.03.01.03 Élection d'un.e secrétaire

Sur proposition de REMUL, avec l'appui de AGEMUS :
Que Samuel Montplaisir agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

*Sur la proposition d'élection,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

32.03.01.04 Admission des invité.es et observateurs

La présidence invite les invités à se présenter.

Sur proposition de AGEMUS, avec l'appui de MSS :
Que Anne-Elizabeth Chartier, Meredith Remi soient admises à titre
d'observateurs avec droit de parole.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

32.03.01.05 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de AGEMUS, avec l'appui de MSS :
Que le projet d'ordre du jour tel que présenté ci-dessus soit adopté.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

32.03.01.06 Adoption du procès-verbal du CG#DATE

Sur proposition de AGEMUS, avec l'appui de REMUL :
Que le procès-verbal du CG2 du 30-11-2019 soit adopté tel que présenté.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

32.03.01.07 Affaires découlant du procès-verbal

Il n'y a pas d'affaires découlant du procès-verbal.

32.03.01.08 Mot de la présidence

Maxime Morin-Lavoie souhaite la bienvenue aux associations présentes et remercie le
MSS pour l'accueil.

32.03.02 Tour des associations

32.03.02.01 RÉMUL

Depuis le début de la session, il y a eu le party de la rentrée ainsi que quelques petites crises au RÉMUL.

32.03.02.02 AGÉMUS

32.03.02.02.01 AGÉMUS-Sherbrooke

AGÉMUS-Sherbrooke souligne qu'ils ont gagné les Medgames. Ils travaillent également sur le suivi post-agrément.

32.03.02.02.02 AGÉMUS-Saguenay

AGÉMUS-Saguenay mentionne qu'ils s'orientent vers les stages balisés pour savoir qui est où et quand dans les hôpitaux. Une orientation vers la responsabilité sociale dans le programme sera également prise et l'AGÉMUS-Saguenay sera chargée de nommer les personnes responsables.

32.03.02.02.03 AGÉMUS-Moncton

AGÉMUS Moncton mentionne qu'ils ont eu le kioske bien-être de la FMEQ sur leur campus et que cela s'est bien passé.

32.03.02.03 AÉÉMUM

32.03.02.03.01 AÉÉMUM-MTL

AÉÉMUM-MTL mentionne qu'ils organiseront les Medgames l'an prochain. Par ailleurs, les élections du nouveau doyen ou de la nouvelle doyenne de la faculté de médecine sont en cours.

32.03.02.03.02 AÉÉMUM-TR

AÉÉMUM-TR mentionne que les élections du nouveau doyen ou de la nouvelle doyenne de la faculté de médecine sont également en cours en Mauricie. AÉÉMUM-TR explique également leur activité du bingo du bien-être et il mentionne qu'ils ont mis en place un questionnaire sur le bien-être à remplir en début d'année et en fin d'année pour voir le progrès fait en lien avec le bien-être.

32.03.02.04 MSS

MSS mentionne que depuis le CG2, les choses ont avancé en ce qui a trait au Campus Gatineau. MSS a commencé à penser à une structure de gestion étudiante qui se

concrétisera bientôt, mais ce ne sera pas nécessairement une structure complète dans la première année, car seulement une cohorte va entrer l'an prochain. En d'autres termes, au sein de la FMEQ, il va falloir voir comment le MSS peut intégrer le Campus Gatineau.

Par ailleurs, la vice doyenne, Dr. Cummings, a démissionné il y a quelques semaines. La faculté est à la recherche d'un(e) vice-doyen(ne) pour prendre sa place. Étant donné son bon travail, spécialement dans la défense des intérêts des étudiant(e)s, le MSS espère que la faculté choisira quelqu'un qui pourra être à la hauteur du travail effectué par Dr. Cummings par le passé.

En décembre, le MSS a tenu son AG d'automne. Ils ont discuté de plusieurs points qui ont une importance pour la FMEQ, entre autres un plaidoyer pour avoir accès aux cartes DSQ, un sujet discuté au CG2. Une autre motion a été adoptée pour dénoncer la fermeture de certains YMCA et la diminution des services d'autres YMCA dans la région de Montréal. Le MSS invite les autres associations voulant se positionner contre ces fermetures à participer à la rédaction d'une lettre. Une autre motion a été adoptée dans l'optique de réduire l'empreinte écologique du MSS et de ses clubs et comités, spécifiquement pour promouvoir des événements plus écoresponsables, e.g. avoir des repas végétariens. La motion met en place une structure qui n'est pas obligatoire encore et qui est en essai, mais qui permet au MSS d'entamer un processus de verdissement de ses activités.

32.03.03 Affaires exécutives et présidentielles

32.03.03.01 Formation de comité d'élection

Le CE mentionne que l'ouverture de la période de mise en candidature pour l'élection du/de la prochaine présidente de la FMEQ est le 20 janvier. Les documents à soumettre sont présentés dans le PPT du CG.

MSS propose Maxime Morin-Lavoie comme président du comité d'élection et Guillaume Roy comme secrétaire du comité d'élection, appuyé par REMUL.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

32.03.04 Affaires vice-présidentielles

32.03.04.01 Calendrier de jumelage R-1 2021

Le CE mentionne que chaque année, l'AFMC se rencontre pour discuter comment les matching sont fait. Plusieurs options sont offertes pour déterminer comment les étudiant.es sont jumelés. Il y a deux options pour le matching. L'option un est l'option actuelle. L'option deux donnent sensiblement plus de temps pour appliquer au deuxième tour, mais un peu moins de temps pour appliquer. La question que la FMEQ se pose c'est est-ce que l'on veut privilégier l'option un pour le temps d'application au premier tour, ou privilégier l'option deux pour avoir de temps pour le deuxième tour, notamment pour les no-matches. Elle sollicite l'avis des associations à ce sujet.

Les discussions se résument ainsi :

AÉÉMUM-TR : Question pour la proposition : pourquoi il y a une option #1?

CE : Pour ajouter du temps pour les no-match au deuxième tour.

AÉÉMUM-TR : Est-ce que c'est parce que les facultés avaient demandé à avoir plus de temps?

CE : On a reçu la description pour les deux options de l'AFMC en avance pour qu'on en discute.

AGÉMUS : Si nous comprenons bien dans l'option deux ils augmenteront le nombre de jours pour faire le ranking.

CE : Oui, et ça donnera également plus de temps pour les programmes eux-mêmes de faire leurs propres rankings.

RÉMUL : Instinctivement nous trouvons cela injustifiable les avantages d'option 2 pour les conséquences d'option 1. Passer au deuxième tour, c'est déjà stressant.

AÉÉMUM-MTL : Considérant qu'on a beaucoup d'étudiants au deuxième tour, on penche beaucoup pour l'option 1. Par ailleurs, en Mauricie, on se demandait si l'option #2 existait parce que les programmes voulaient plus de temps pour étudier les dossiers, mais pour le bien-être étudiant on pencherait plus pour l'option #1.

CE : De ce que j'en comprends, c'est Dr Moineau qui préside la AFMC et qui nous envoie les documents à l'avance pour qu'on prenne position avant la rencontre avec eux. Ma compréhension c'est qu'il y a un consensus chez les associations.

32.03.04.02 CaRMS match violation policy

Le CE demande au CG si la FMEQ doit se positionner pour ou contre les sanctions financières du CaRMS match violation policy. Le CE mentionne que la FMRQ est maintenant également opposée aux sanctions financières.

Les discussions se résument ainsi :

AÉÉMUM-MTL : Ne sommes-nous pas mieux de ne pas se positionner les sanctions financières ? Et qu'elle soit revisitée dans les prochaines années?

CE : C'est en effet la stratégie dont on doit discuter. Est-ce qu'on veut continuer de pousser pour les sanctions, ou relaxer notre position sur ce sujet. Dans cette politique du joint comité, il y a quand même une "escalading sanctions" au sein de laquelle s'inscrirait en ce moment les sanctions financières.

AÉÉMUM-MTL : La deuxième question que nous avons, c'est est-ce que les sanctions financières sont un levier aussi important que cela ?

CE : Les programmes n'ont tellement pas d'argent que c'est ce qui rend la perspective des sanctions financières intéressantes pour nous. L'argument des doyens, c'est que nous avons des comparatifs avec les programmes américains et que cela ne fonctionne pas.

AÉÉMUM-TR : La politique doit être révisée à quel échéance ?

CE : Cette politique est révisée chaque fois qu'un membre du joint comité en fait la demande. Nous n'avons pas de droit de vote ; la décision de proposer une nouvelle politique est faite par une partie indépendante.

AÉÉMUM-TR : Cette politique s'applique-t-elle aussi aux étudiants? Puisqu'elle s'applique aux programmes?

CE : Il n'existe pas de sanction financière pour les étudiants.

RÉMUL : Pourquoi la FMRQ a-t-elle changé d'idée ? Et pourquoi n'est-elle pas du même avis que Rdoc ?

CE : La veille de la rencontre pour les sanctions, nous avons une rencontre avec la FMRQ et ils ont dit qu'ils nous soutiendraient pour la position sur les

sanctions, mais ont changé de position le jour même. Notons, au passage, que si on décide de se battre pour les sanctions les doyens vont également se battre becs et ongles.

RÉMUL : Mais Rdoc n'est pas d'accord avec la FMRQ?

CE : La FMRQ fait des démarches similaires avec le gouvernement pour l'attribution des PREMS. Nos demandes pour les sanctions financière s'inscrivent dans le même principe de lutte contre des pratiques discriminatoires. Nous avons des arguments solides pour prendre position pour l'établissement de sanctions financières.

RÉMUL : Donc, considérant que les acteurs n'ont pas les mêmes pouvoirs ni impacts décisionnels, nous n'avons pas vraiment de pouvoir sur la décision ?

CE : Si on se retire de la table, on perd notre poids. C'est vrai qu'on n'a pas de droit de vote pour proposer une politique, mais il faut quand même que la politique soit adoptée par tous les membres du joint comité.

RÉMUL : Si c'est le cas, on peut être pour la politique.

CE : On pourrait prendre position en faveur de la version révisée du 16 décembre de la politique du joint comité.

AGÉMUS-Saguenay : Quelles seront les réprimandes financières pour les programmes ?

CE : Nous ne savons pas de quel montant on parle. Les doyens se sont arrangés pour que cette discussion n'ait pas lieu.

AGÉMUS : À titre informatifs, outre les sanctions financières, quelles sont les autres types de sanctions ?

CE : Les autres sanctions consistent en des réprimandes orales, faire un rapport quand les gens reçoivent un rapport d'incident, enlever le programme du match, ne pas donner accès à la plateforme du CARMS au dit programme. Elles sont présentes dans le dossier séance.

AÉÉMUM-MTL : Présentement, on dit que ce sont des sanctions qui escaladent. Est-ce que c'est cela ? Donc comment choisissent-ils la politique? Ne faudrait-il pas prévoir comment cela va escalader ?

CE : Dans le document présenté, les sanctions ne sont pas listées en ordre. C'est encore à déterminer, et c'est du cas par cas en fonction d'un comité qui jugerait quelle sanction doit être appliquée pour quel préjudice.

REMUL : On ne comprend pas la politique. Ce n'est pas clair. Tel que présenté, les doyens ne sont pas pour cette politique. Il ne veulent pas les sanctions seulement ?

CE : En ce moment, les doyens ne sont pas pour la politique en vertu des sanctions financière, qui est le seul élément du document qu'ils ne veulent pas.

MSS : Est-ce qu'on a d'autres demandes à faire au Joint Committee qu'on voudrait voir intégrer dans la politique, ou y a-t-il des éléments de la politique qu'on peut essayer de marchander vis-à-vis des sanctions financières, si on envisage un "hard no" ?

CE : Oui ce serait possible, mais il se peut que ce soit un refus catégorique. Mais ça peut faire partie de la discussion pour les prochaines rencontres.

MSS : Mais dans le cadre de vos discussions au sein du Joint Committee, mis à part les sanctions financières, y avait-il d'autres point qui faisaient litige ?

CE : Le seul point qui chicotait les doyens c'était vraiment les sanctions financières.

AGÉMUS: Même chose que le MSS. Quelle instance révisé s'il y a des violations ?

CE : C'est un comité adjacent du CARMS composé de 3-4 membres du CARMS, ce qui inclut toujours un étudiant, généralement du CFMS. Ça inclut aussi un doyen, et un représentant des collègues et un de l'AFMC.

AGÉMUS : Est-ce qu'on a l'impression que c'est suffisant ?

CE : Les CARMS nous écoutent beaucoup beaucoup. Le chair est un fellow très à l'écoute et est francophone.

AÉÉMUM-TR : Comment on peut savoir si les sanctions vont fonctionner ? Est-ce que c'est parce que la méthode fonctionne aux États-Unis ?

CE : Le feedback sur l'efficacité des sanctions financières en place dans les facultés américaine est positif.

AÉÉMUM-TR : Pour le moment on s'enlign pour dire qu'il faut des sanctions qui ont de l'allure pour adopter la politique. Mais si les doyens sont contre, on pourrait enlever la clause sur les sanctions financières et ajouter un élément de révision de la politique aux 2 ans selon l'efficacité de la politique.

CE : Oui, le comité serait ouvert à cette option.

AÉÉMUM-TR: Nous sommes satisfaits de la réponse.

RÉMUL : Pourquoi on ne vote pas en faveur de la politique et si nécessaire, on enlève les sanctions financières ? Comme on n'a pas de rôle décisionnel au début du vote, on ne retarde même pas la discussion du comité. Pourquoi ne pas prendre cette stratégie ?

CE : En effet, ce peut être l'une de nos stratégies. On a jusqu'au premier février pour adopter cette politique, sinon on aura une rencontre en mars.

AÉÉMUM TR: Si nous comprenons bien, si elle n'est pas adoptée à la prochaine rencontre, le plus long délai ce serait 1 mois jusqu'à la prochaine rencontre.

CE : Oui, à moins que les doyens veulent faire ralentir à nouveau le processus comme par le passé.

Le CE propose, appuyé par AÉÉMUM :

Que la FMEQ se position en faveur de la REVISED DRAFT MATCH VIOLATION POLICITY (version du 16 décembre 2019) ;

Que la FMEQ se position contre les sanctions financière dans l'éventualité où la présente version de la Match violation policy ne soit pas approuvée.

*Sur la proposition principale,
Le vote n'est pas demandé,
Adoptée à l'unanimité.*

32.03.04.03 Planification stratégique

Le CE présente le document sur le suivi de la planification stratégique. Il mentionne qu'il permet de montrer le niveau de complétion des orientations des officiers de la FMEQ à travers les années et de conserver une certaine mémoire institutionnelle. Il mentionne que les orientations des officiers ne sont pas en lien avec la planification stratégique actuelle, puisque les orientations sont adoptées avant la planification stratégique. Le CE se demande si le processus d'adoption des orientations des officiers devrait être revu pour que celles-ci aillent de pair avec la planification stratégique. Le CE aimerait avoir l'opinion des associations sur le sujet.

Le RÉMUL se demande ce sur quoi les associations doivent se concerter précisément par rapport aux orientations. Le CE répond que le but est que chaque association éclaire le CE sur ce qu'elle aime des orientations actuelles et du processus menant à leur adoption et sur ce qui devrait être modifié. Il ajoute que les orientations changent à chaque année, durant le congrès. Certaines reviennent à chaque année, certaines sont ajoutées.

Point flottant : Présentation du CFMS

Corinne Cécyre-Chartrand effectue la présentation du CFMS.

Point flottant: Formation acteurs médicaux

La formation sera présentée au congrès annuel.

32.03.08 Affaires politiques

32.03.07.01 Résultats de la Table de concertation

Le CE présente ce qui a été décidé par la table de concertation sur le nombre d'admissions en médecine. La projection a été faite pour 2022-2023 pour combler les 1000 médecins qu'il manque au Québec. À partir de l'année prochaine, il y aura une augmentation de 55 médecins. La prémisse est que dans les dernières années, il y avait eu une coupure de 17 places. L'an prochain, le campus de Gatineau accommodera 24 places. En 2022-2023, c'est l'année d'ouverture du campus de Lévis et de Rimouski, qui vont absorber la plus grande partie des nouvelles places. D'une autre part, les vices-doyen veulent conserver les proportions entre les différentes écoles, pour des raisons inconnues. Les chiffres vont être réévalués chaque année. Les vice-doyens étaient confiants de pouvoir accommoder l'augmentation des places pour 2020-2021, mais si la capacité d'accueil n'est pas là, ils seraient prêts à changer et s'opposer aux augmentations. Cependant, les ressources ne suivent pas les augmentations. Il faudrait obliger les

ministères à mettre des ressources additionnelles (chose qui doit être approuvée par le Trésor, pas juste le Ministère de la Santé). Le CE a déjà émis ses recommandations : *“Ces augmentations, en particulier pour les années 2021-2022 et 2022-2023, nécessiteront l’évaluation d’un soutien supplémentaire afin de maintenir la qualité de la formation, qui pourrait inclure l’ajout de ressources humaines, l’acquisition de ressources matérielles et des espaces requis, ainsi que l’ajustement des postes aux plans d’effectifs médicaux (PEM) et plans régionaux d’effectifs médicaux (PREM) pour les milieux utilisés pour la formation.”* Par ailleurs, manque des PEMs dans les GMF-U, donc le CE réitère qu’il faut plus de ressources. Ainsi, il faut augmenter le nombre d’admission en médecine. Cependant, avec le modèle futur que le gouvernement présente (ratio médecin de famille VS spécialiste), on pense que la pénurie va vraisemblablement toucher les spécialistes dans les années futures. Le ministère ne sait pas si les pourcentages spécialités VS médecine famille vont changer dans les prochaines années.

Le MSS mentionne que les places à Montréal seront les mêmes, on crée 24 places à Gatineau. AGÉMUS Saguenay mentionne quant à elle qu’elle a de la difficulté à comprendre comment le gouvernement fait les calculs. Le CE mentionne qu’il y a de nouvelles variables qui sont prises en compte, notamment les médecins sont plus jeunes et ils ont une charge de travail qui est moins grande. Aussi, il va y avoir des départs à la retraite et plus de congés de maternité étant donné que la profession se féminise. Le modèle présenté est pour garder la couverture actuelle, mais selon la situation actuelle il manque toujours de médecins de famille (15% de la population).

L’AGÉMUS Saguenay mentionne qu’il lui semble que c’est très rigide les places de résidence et la planification des effectifs.

Le CE mentionne que le nombre de fellow est déterminé par la table de concertation. Certains centres se sont mis à demander des fellow, ce qui a été refusé par le ministère, mais rien ne les a vraiment empêché d’aller faire leur fellow quand même. Toutefois, le ministère fait toujours une évaluation des besoins en fellow. L’AGÉMUS se demande s’il y a quelque chose qui a été pensé par rapport à la flexibilité des postes par rapport aux retraites VS nombre de résidents et fellow qui terminent. Le CE mentionne que pour le point de la retraite, un point important c’est faire un programme d’annoncer les retraites 3 ans d’avance pour mieux se préparer pour remplir les PREM.

Le REMUL et MSS mentionnent qu’ils ont des étudiants en maxillo-facial et qu’ils sont donc pour vus d’un enjeu de représentation en la matière. Le CE mentionne que c’est correct si les associations ne veulent pas se positionner puisque le CE peut retourner à la table sans opinion. Le CE mentionne finalement qu’il fera un a suivi avec le ministère sur les avancés.

32.03.16 Présentation du CA (Point flottant)

32.03.16.01 Cotisations FMEQ

Le CA explique qu'il pense augmenter les cotisations des associations puisqu'il y a beaucoup plus de comités et ça augmente les frais de représentation et les coûts pour les projets spéciaux. Le CA proposerait au congrès annuel d'augmenter de 2\$ les cotisations à la première année et de réévaluer tous les 2 ans.

Les discussions sur le sujet amené par le CA se résument ainsi :

AGEMUS: Quels sont les projets spéciaux?

CA et CE : Le vidéo de MedFam a demandé 1000\$ de promotion. Nous avons besoin d'un soutien technique pour un site web déficient. Réinjecter dans les projets en cours serait aussi bénéfique car on est limité niveau budgétaire. En représentation externe, on n'a pas le budget pour amener les gens qui ont fait les projets (ex. CCME). Aussi, certains déplacements d'officiers ne sont pas remboursés (pas de demandes de la part des officiers qui sont conscients que cela ferait exploser le budget).

AEEMUM : Il est dit dans la présentation que nous sommes dans le rouge à cause des JBE. Est-ce qu'il y a de l'argent qui a été économisé ?

CE : On a perdu nos commandites dans la JBE, mais on a redistribuer l'argent au dossier bien-être.

MSS: Combien d'argent a-t-on exactement, incluant les investissements ?

CA: Samuel LeBlanc connaît le montant, pas nous.

CE: Dans le compte on peut avoir un montant mais ce n'est pas représentatif de ce qu'on peut utiliser. On a un fond d'urgence de 40000\$ pour faire face à des crises. Ensuite on a notre compte de banque, mais on ne peut pas savoir quand cela va diminuer pour payer toute nos associations.

MSS: Est-ce qu'on sait on a combien dans les investissements ?

CE: Non, juste le fond. Seulement un fond courant et un fond de secours (le 40 000\$ mentionné plus haut). Ce fond d'urgence est "intouchable" car il est absolument nécessaire en cas d'urgence, justement. Ici, on veut augmenter le

fond courant afin de pouvoir progresser en tant qu'association dans nos activités.

MSS : Donc, cette augmentation n'est pas une question de viabilité?

CE : Non. Nous ne sommes pas dans le rouge, mais on pourrait réellement bénéficier de cet nouvel apport financier pour nos projets (en cours ou nouveaux).

AGÉMUS : On dirait qu'il y a une dette à payer mais ce n'est pas très clair.

CA : Pas de dettes à payer, mais on a un fond de roulement qui a baissé de 50 000\$.

AGEMUS : On doit se poser la question de si on augmente la cotisation de nos étudiants ou si cet argent sortirait du budget des associations. Il n'y a pas de budget présenté pour justifier cette augmentation, donc cela va être difficile.

CA : On ne prend pas de décision aujourd'hui, il s'agit seulement de discussions.

RÉMUL : Qu'est-ce qui a été fait déjà pour diminuer les dépenses avant de demander cette augmentation ?

CE : Nous suggérons une levée de la séance pour que les associations puissent se consulter à ce sujet.

*AÉÉMUM Propose la levée de la séance
Appuyé par RÉMUL
Levé de la séance à 13h23*

*RÉMUL propose la reprise de la séance.
Appuyé par AÉÉMUM.
La séance est reprise à 13h28.*

AÉÉMUM-MTL : Dans la présentation, cela dit que nos cotisations ont augmenté drastiquement. Cela fait 10 ans qu'on n'a pas augmenté les cotisations. On pense qu'il faut faire un plan très précis d'où on va mettre l'argent. Cela fait en sorte qu'on peut le présenter à nos étudiants par la suite plus facilement.

AÉÉMUM-TR: C'est sûr que selon nous c'est difficile de demander une augmentation de cotisation comme il y a du surplus dans les dernières années. Il faudrait être contre le pied du mur. Pour nous, c'est plus facile d'accepter de donner de l'argent quand il y a des projets auxquels on croit que quand c'est dans le vide.

RÉMUL : Nous, étant le running gag de ce CG, l'enfant pauvre des associations, nous retombons en référendum cette année pour parler de cotisations. Sans vouloir être non-reconnaissante des services de la FMEQ, nos étudiants ne comprennent pas pourquoi un tiers des cotisations va directement à la FMEQ. On abonde avec l'AÉÉMUM - on a l'impression d'avoir une discussion de CA, mais on n'a pas l'information pour prendre les décisions et les positions. Il nous faut des documentations détaillées dans un délai raisonnable pour pouvoir sonder nos membres.

MSS : Nos commentaires vont dans la même direction. Il y a un travail de séduction qui doit être fait de la part du CA. Pas au dernier congrès de l'année, mais au CG4, on veut :

1. La présentation la plus récente et la plus précise des fonds présentement disponibles à la FMEQ et des fonds disponibles qu'on anticipe au début de la prochaine année.
2. Une liste des efforts concrets qui ont été faits pour couper dans les dépenses de la FMEQ cette année.
3. Expliquer très clairement quelle est la plus-value que cette augmentation de cotisation offre pour l'étudiant moyen.
4. Une liste avec des chiffres les plus clairs possible quant aux dépenses anticipées en ce qui a trait au site web, à la multiplication des comités, et aux dépenses administratives.

CE : Êtes-vous en mesure d'ici le prochain congrès de consulter vos étudiants par rapport à la cotisation ?

AGÉMUS-S : On a une AG en février.

MSS : On a une AG en mars, juste après.

RÉMUL: On a une AG en avril.

AÉÉMUM : On a une AG fin mars.

CE : Donc seulement AGÉMUS serait en mesure de le faire.

AGÉMUS : Mais on a d'autres moyens. On peut sonder nos membres.

CE : Il y aura des élections partielles - chaque année il y a des élections partielles. On fera cela pendant les élections partielles.

AGÉMUS : Dans la partie révisée des dépenses, on a l'impression en ce moment qu'il y a de l'argent qui n'a pas été pris en compte. Par exemple, le budget bien-être a-t-il sa place compte tenu des commandites? Parce que pour le moment, il semble y avoir de l'argent, donc peut-être qu'il s'agit que redistribuer celui-ci. Également, il faudrait qu'on ait une comparaison par rapport au budget complet des dernières années, comme on le voit. On a juste accès à celui de maintenant.

CE: Nous terminerions les discussions là-dessus. Nous prenons les commentaires du MSS. Le CA sera avisé. Nous reviendrons au CG4 avec les réponses. C'était constructif. Nous trouverons quelque chose sur quoi s'entendre ensuite.

32.03.16.02 Présentation du CA

Le CA fait une présentation de ses activités.

32.03.10 Finances et ressources humaines

32.03.09.01 Suivi des États financiers

L'officier aux finances et ressources humaines fait une présentation vidéo des États financiers.

Le RÉMUL demande si le fond dormant d'urgence de 40 000\$ est investi. Le CE spécifie que le 40 000\$ en question est dans un compte épargne. Le MSS se questionne à savoir s'il s'agit d'investissement, et l'AÉÉMUM se demande si le 40 000\$ ne pourrait pas être investi. Le CE explique qu'il reviendra avec la réponse via Slack.

32.03.12 Affaires internes

32.03.11.01 Proposition de politique interne - Prise de position

Le CE explique que comme discuté, la politique propose que le libellé soit déjà rédigé et il doit être envoyé 14 jours avant le CG à toutes les associations. Ceci permettra aux associations de prendre une décision avant le CG.

Dans les autres documents qui devront être fournies 14 jours à l'avance, il est demandé un argumentaire et une explication si l'association qui souhaite que la FMEQ prenne position a elle-même pris position auparavant.

32.03.14 Bien-être

32.03.11.01 Journée bien-être FMEQ

Le CE mentionne que la tournée bien-être se fait en ce moment. Les objectifs de la tournée bien-être sont de jaser de bien-être avec les étudiants (prendre du temps pour soi, ressources disponibles), de se rapprocher des membres individuels, d'informer les gens des autres initiatives bien-être de la FMEQ (mois du bien-être et sondage, principalement) et de collaborer avec les associations locales. Il y avait un photobooth, murale, photos de chien, nourriture et breuvages, questionnaires et plus. La planification budgétaire était de 200\$ par campus.

L'AEEMUM-MTL mentionne qu'il s'agit d'une belle initiative mais qu'elle n'a pas été contactée pour l'organisation. Cela a eu pour conséquence que les cohortes n'ont pas pu participer pleinement à la journée bien-être. Par ailleurs, l'AEEMUM-TR mentionne que bien que la tournée soit appréciée, la publicité s'est faite à la dernière minute et que les externes ne sont pas rejoints par l'activité.

Le MSS se questionne sur la pertinence d'investir les ressources humaines et financières de la FMEQ dans une journée ponctuelle qui n'aide pas vraiment les étudiants longitudinalement au niveau bien-être. Il mentionne que des revendications sur des dossiers comme les conditions de stage seraient plus pertinentes. Il mentionne que la tournée bien-être est similaire à l'ancienne JBE et qu'encore une fois, les efforts et ressources sont mis à la mauvaise place. Il ajoute que les programmes donnent déjà des cours sur le bien-être et les bonnes habitudes de vie. Dans ses orientations concernant le bien-être, la FMEQ devrait plutôt agir comme syndicat pour défendre les intérêts et le bien-être professionnel des étudiant.e.s en médecine.

Le RÉMUL appuie l'AEEMUM dans sa demande que les activités bien-être de la FMEQ s'arriment avec les initiatives locales. Les activités bien-être devraient également être organisées à des moments clés. Par exemple, cette année, la tournée bien-être était au retour des Fêtes où les étudiants reviennent des vacances et sont bien reposés.

Le CE explique que la date de la tournée bien-être a été choisie pour coïncider avec le sondage bien-être afin d'en faire la publicité.

L'AGÉMUS mentionne qu'il y a beaucoup de journées bien-être et ses étudiants sont saturés. Il lui semble que l'an passé la FMEQ avait dit qu'elle allait concentrer ses énergies à avoir une journée de congé lorsque les matchs des CaRMS sont reçus. Le CE mentionne qu'il en parlera dans les minutes qui suivent parce qu'il s'agit de deux points différents.

32.03.11.02 Sondage FMEQ

Le CE mentionne qu'au niveau longitudinal, il y a un sondage bien-être qui vise à identifier les besoins des étudiants et les impacts des interventions de la FMEQ à ce niveau. Les résultats seront obtenus après le 7 février.

32.03.11.04 Autres trucs bien-être

Le CE mentionne qu'il a décidé cette année de faire appel aux membres individuels pour les initiatives bien-être, mais cela peut causer un problème pour les communications avec les associations.

Le CE mentionne par ailleurs qu'il milite d'un point de vue longitudinal pour obtenir un congé lors du dévoilement des CaRMS-match.

32.03.11.05 À venir - Mise à jour du site web

Le CE mentionne qu'il aimerait modifier la section bien-être sur le site web avec des fiches d'information sur la santé mentale et les ressources par campus.

32.03.15 Rapports d'officiers

32.03.15.01 Présidence

La présidence fait la présentation de son dossier.

32.03.15.02 Vice-présidence

La vice-présidence fait la présentation de son dossier.

32.03.15.03 Affaires pédagogiques

L'officier aux affaires pédagogiques fait la présentation de son dossier.

32.03.15.04 Affaires internationales et communautaires

L'officière aux affaires internationales et communautaires fait la présentation de son dossier.

32.03.15.05 Partenaires et services

L'officière aux partenaires et services fait la présentation de son dossier.

32.03.15.06 Secrétariat général

La secrétaire générale fait la présentation de son dossier.

32.03.15.07 Bien-être

L'officière au bien-être fait la présentation de son dossier.

32.03.15.08 Affaires internes

L'officière aux affaires internes fait la présentation de son dossier.

32.03.15.09 Affaires politiques

L'officier aux affaires politiques fait la présentation de son dossier.

32.03.15.10 Affaires financières et ressources humaines

L'officier aux affaires financières et ressources humaines fait la présentation de son dossier par vidéo.

32.03.15.11 Communications

L'officier aux communications fait la présentation de son dossier par vidéo.

32.03.15.12 Affaires externes

L'officière aux affaires externes fait la présentation de son dossier par vidéo.

32.03.15 Points statutaires

32.03.15.01 Prochaine séance

Le congrès extraordinaire ainsi que le CG#4 auront lieu le 14 mars à Sherbrooke, à partir de 9h00.

32.03.15.02 Affaires diverses

Le MSS est remercié pour son travail logistique de la part du CE.

32.03.15.03 Levée

Sur proposition de RÉMUL, avec l'appui de AEEMUM:

Que la séance actuelle du conseil général soit levée à 15h11

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

